

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A.E.A.D.T. du 29 décembre 2022

Le Président Bernard Coclet ouvre la séance à 17h45, qui se déroule conformément à l'ordre du jour.

I Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 - 2022 et Comptes annuels de l'exercice 2021 – 2022

Bernard Coclet, reprend les grandes lignes du bulletin de décembre 2022 en les complétant et les précisant.

- Il souligne la joie visible que nous avons partagée lors du Grand Bal de l'Europe de l'été. Il rappelle les conditions difficiles d'organisation de ces rencontres de transition, en soulignant que la mise en chantier du Grand Bal 2022 a débuté en février, avec toutes les incertitudes liées à la situation sanitaire.
- Il imagine que des incertitudes vont perdurer, dans une moindre mesure en 2023, mais avec des bénévoles et/ou des festivaliers qui ne pourront pas venir (alors qu'ils étaient inscrits) ou qui devront partir plus tôt qu'initialement prévu car malades.
- Malgré cela, la programmation du Grand Bal 2023 va démarrer dès le 2 janvier (retour au fonctionnement d'avant la pandémie).
- Bernard Coclet, rappelle que l'exercice comptable va du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, d'où un déficit (absence de Grand Bal en juillet/août 2021 du fait des restrictions sanitaires).

II Programme d'activités pour l'année 2022 – 2023

Le Grand Bal de L'Europe 2022

- Bernard Coclet commente les chiffres publiés dans le bulletin de décembre et émet des hypothèses d'interprétation. Il rappelle qu'une partie de ces données est utilisée pour gérer les flux et adapter au mieux notre organisation.
- Chaque jour a vu des « moments de grâce », impulsés par la qualité des échanges entre les artistes et le public. L'ensemble est visible sur les nombreuses vidéos mises en ligne sur notre site.

Le Grand Bal de L'Europe 2023

- Il aura lieu du vendredi 21 juillet à 21h30 au vendredi 4 août 2023 (nuit du 4 au 5 août inclus).
- A ce jour, nous nous orientons vers l'installation de cinq grands chapiteaux, avec la réorganisation des horaires des bals ("tuilage" et chevauchement) déjà testée en 2022. Deux petits chapiteaux complémentaires seront installés pour les tables rondes, expositions, ateliers musique, vente CD/livres, scènes ouvertes et bœufs.
- L'inscription avec prépaiement en ligne est une réussite : il facilite l'accueil en diminuant le temps d'attente pour récupérer la billetterie et le bracelet, tout en permettant une très bonne prévision de participation. Nous soulignons des contraintes limitées pour les participants, liées à cette organisation : présentation d'une pièce d'identité avec la confirmation de l'inscription. Ce système sera maintenu cette année.
- Nous souhaitons, pour faciliter le travail de contrôle de l'équipe de bénévole, que chacun présente spontanément son bracelet quand il entre sur le site des rencontres.

III Extraits de l'intervention

- Bernard Coclet donne lecture d'extraits de trois courriers :
 - un de notre expert-comptable qui justifie l'imputation des paiements d'avance ;
 - un de notre avocat qui précise que le dossier du contentieux avec les impôts est en phase terminale au tribunal administratif et pourra être étudié à partir du 15 janvier (voir historique du dossier sur nos précédents bulletins) ;
 - un de Sabine Carsana qui nous indique son souhait de mettre fin à ses fonctions de vice-présidente au sein du conseil d'administration. Nous souhaitons ici souligner le travail remarquable qu'elle a assuré pendant plus de 30 ans à la direction de notre association.
- Il mentionne les petites réunions par service qui ont eu lieu cet après-midi. L'idée est de créer des petits groupes opérationnels de pilotage, afin d'avoir 3 ou 4 personnes par équipe pour coordonner les actions. De plus, cela nous permettra de renforcer notre groupe de gestion.
- Il précise que le bulletin d'information, accessible à tous, retrace la philosophie du Grand Bal, donne les chiffres.
- Il indique le processus de prise de décision, système complexe d'écoute, d'analyse, de synthèse et d'action.

IV Extraits des échanges avec les adhérents présents

- Cette année, sur les terrains pour camper, des bandes ont été réservées en bordure des terrains sous les arbres. Cela va-t-il perdurer ?

Réponse de Bernard Coclet : oui car cela permet à de nombreuses personnes de profiter de l'ombre pour se reposer. De plus, c'est une sécurité concernant les branches qui peuvent tomber en cas de vent, et ces couloirs facilitent l'intervention de l'équipe de secours. C'est un exemple de déclinaison de l'intérêt général : avec ce système, tous les participants ont accès à l'ombre pour se reposer (cet espace doit être calme, sans objet « permanent »).

- La 1ère semaine 2022 a accueilli plus de festivaliers que la 2ème semaine. Y-a-t-il des pistes pour améliorer le taux de participation sur la 2ème semaine ?

- Peut-on accueillir plus de festivaliers à l'avenir ?

Le nombre de parquets, « l'équilibre » de la programmation, la jauge limite, les adaptations, toutes ces problématiques sont liées. Nous allons augmenter la surface de danse avec notamment un grand chapiteau de danse supplémentaire, et nous allons augmenter le temps de musique et de danse.

Cette augmentation du potentiel nous permettra d'offrir une plus grande diversité. De plus, nous allons multiplier les tables rondes, regards croisés et les échanges.

En 2022, nous avons accueilli 2200 personnes en même temps la première semaine. Une jauge de 2700 personnes semble être idéale et "confortable".

-Concernant les hamacs, est-il possible d'afficher plus clairement l'interdiction d'en installer ? Cela faciliterait le travail de différentes équipes.

Les années précédentes, nous n'avons pas pu gérer ce phénomène de façon satisfaisante dans l'intérêt général. Quand l'utilisation du hamac devient un phénomène plus important que la danse et mobilise les organisateurs, la sagesse indique une décision simple : pour des raisons de sécurité, il n'y aura plus de hamac dans le cadre du Bal de L'Europe. (Rappelons qu'une année, à quelques minutes de la fin des rencontres, un accident de hamacs a nécessité l'intervention de notre poste de secours et l'intervention des pompiers qui ont procédé à l'évacuation d'une participante).

L'interdiction va être maintenue avec une communication dans ce sens.

-Existe-t-il des pistes "techniques" qui permettraient de pallier au réchauffement climatique ?

Face à ce phénomène, nous agissons dans deux grandes directions : d'une part, réduire notre impact carbone en listant et agissant sur un maximum de leviers (de la bière pression au tri sélectif, du groupement des livraisons aux produits bios et locaux sur nos terrains pour camper et d'autre part en adaptant notre organisation au réchauffement et aux tempêtes. Par exemple nous avons supprimé le campement sous les arbres et grandement réduit les ateliers rencontres de danse en début d'après-midi. Durant ce moment le plus chaud de la journée nous proposerons : ateliers musique, discussions, tables-rondes, chant, spectacle...

V Votes des résolutions

Première résolution : Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2021-2022 (bilan et compte de résultat), et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2022.

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Pour : 64 voix

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2022-2023, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour : 66 voix

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Josiane Allier :

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Josiane Allier vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025.

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour : 66 voix

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Coclet.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Bernard Coclet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025.

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour : 66 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 19h15.

Gennetines, le 21 janvier 2023

Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2022 à 19h25

Les membres du CA (Josiane Allier, Estelle Bacquaert, Bernard Coclet, Mireille Michot, Chantal Morlet) se réunissent pour élire le nouveau bureau et dresser les grandes orientations.

Daniel Morlet, ancien trésorier de l'association, est présent en tant qu'invité (ne participe pas aux votes et aux délibérations).

Résultat des votes qui se font à main levée :

- Président : Bernard Coclet (4 voix pour et 1 abstention)
- Vice-Présidente : Estelle Bacquaert (4 voix pour et 1 abstention)
- Trésorière : Josiane Allier (4 voix pour et 1 abstention)
- Secrétaire : Mireille Michot (4 voix pour et 1 abstention)

Orientations : Parallèlement au travail d'adaptation de notre fonctionnement à l'évolution du cadre législatif, nous allons organiser notre action autour de trois axes :

- La mise en place des groupes de pilotage opérationnel pour renforcer notre résilience face aux crises et pérenniser nos actions. Parallèlement nous allons élargir notre équipe d'organiseurs bénévoles.
- Le maintien des bonnes qualités d'accueil en sécurité, avec d'agréables conditions d'écoute et de danse. Parallèlement à une programmation diversifiée et de qualité, nous allons favoriser les tables-rondes, regards croisés, débats, échanges d'idées de musique et de danses.
- La communication pour expliquer notre bien vivre ensemble, bien musiquer ensemble, bien danser ensemble dans un espace respectueux où chacun peut se construire ses grands moments.

Gennetines, le 21 janvier 2023

Mireille Michot, Bernard Coclet